



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 11 juillet 2026 à Lyon à 9h30

Président de séance : Pascal PARENT.

Présents : Lilian JURY, Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Didier ANSELME, Anthony ARCHIMBAUD, Estelle BATTAGLINI, Coralie BAYARD, Patrick BELISSANT, Isabelle BLANCHET-VOYET, Thierry CHARBONNEL, Thierry DELOLME, Dominique DRESCOT, Stéphanie GILLY, Hervé GIROUD-GARAMPON, Martine GRANOTIER, Hubert GROUILLER, Abtisssem HARIZA, Pierre LONGERE, Roland LOUBEYRE, Joël MALIN, Catherine MARC, Stéphanie PERENNOU, Christian PERRISSIN, Pascal PEZAIRE, Guy POITEVIN, Stéphane POUZOLS, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT, Jean-François VALLET, Bernard VELLUT et Carole VINIT.

Présent en visio : Elodie DIASPARRA, Laurent DUPERRON et Eddy ROSIER

Excusés : Henri BOURGOGNON, Marion CHABAL, Nicole CONSTANCIAS, Laurent LERAT et Arsène MEYER.

Assistent : Pierre BERTHAUD, Méline COQUET, Richard DEFAY et Michel DOLMADJIAN.

1. Informations du Président et du Président Délégué.

- ✓ Point définitif de la campagne Licences 2025/2026 et début de campagne 2026/2027.

- Bilan de la saison 2025/2026

Richard DEFAY rappelle les chiffres définitifs de la saison.

La Ligue clôture l'exercice avec 277 833 licences contre 285 410 licences la saison précédente, soit une baisse de 7 577 licences (-2,65 %).

- Début de campagne 2026/2027

Pour rappel, la nouvelle campagne a débuté le 4 juin.

Le passage au tout dématérialisé se déroule correctement. Aucun dysfonctionnement majeur n'est signalé à ce jour.

- ✓ Retour sur les AG des districts.

Le Conseil fait un point sur les dernières Assemblées Générales des Districts, notamment Isère, Loire et Haute Savoie Pays de Gex.

Les différents représentants de la ligue reviennent sur les sujets principaux évoqués lors de ces assemblées et leur bonne organisation.

Thierry DELOLME précise que lors de l'AG du district, les textes des RG du district ont pu être alignés sur ceux de la Ligue pour plus de clarté.

- ✓ Retour sur l'Assemblée Fédérale du 6 juin 2026 et l'AG de la LAuRAFoot du 27 juin 2026.

Le Président souligne la qualité des débats, la bonne participation et la bonne organisation logistique. Pour l'AG de la ligue, des difficultés ponctuelles de stationnement liées à une manifestation au stade de Gerland sont toutefois relevées.

- ✓ Ajustements dans la composition des commissions régionales pour la saison 26/27.

Le Conseil procède ensuite à une revue exhaustive de l'ensemble des commissions régionales.

Principales évolutions : actualisation des listes de membres, remplacement de certains représentants démissionnaires, désignation de la future commission futsal, autres ajustements divers...

La nouvelle composition des commissions régionales pour la saison 26/27 est validée à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue. Ces commissions seront publiées au plus vite sur le site Internet de la ligue et resteront annexées au présent PV.

Pascal PARENT profite de ce point pour informer le Conseil de Ligue des mouvements à venir au sein de l'ETR liés essentiellement aux mobilités de cadres techniques sportifs (cadres d'état).

- ✓ Calendrier des manifestations de la LAuRAFoot 26/27 (1^{er} semestre).

Le calendrier proposé lors du dernier Bureau Plénier est validé par le Conseil de Ligue.

Quelques ajustements de dates sont opérés :

- Bureau Plénier du 15/07 décalé au 17/07.
- Bureau Plénier du 7/09 décalé au 8/09.
- Journées Interrégionales les 21 et 22 septembre en ligue de Méditerranée qui entraînent la suppression du Bureau Plénier prévu initialement le lundi 21/09.
- Soirée de la ligue programmée le 19 mars 2027 à Tola Vologe.

- ✓ Week-end des Bénévoles des 19 et 20 septembre 2026 à Clairefontaine.

Le Conseil examine l'organisation du week-end des bénévoles des 19 et 20 septembre 2026 à Clairefontaine.

Plusieurs difficultés sont relevées concernant notamment le nouveau statut des membres individuels (et la confirmation de la non prise en compte des licences « ayant-droit »), les critères fédéraux d'éligibilité et la gestion administrative des licences.

Le Conseil de Ligue décide de maintenir le principe de sélection prioritaire des dirigeants récents. Un travail sera effectué avec les Districts afin d'uniformiser les pratiques et la procédure des demandes de licences des membres individuels des instances.

2. Approbation des Procès-Verbaux.

- ✓ Réunion du Conseil de Ligue du 30 mai 2026 et réunions du Bureau Plénier du 7 avril, 28 avril, 18 mai, 10 juin et 30 juin 2026.

Les membres du Conseil de Ligue peuvent retourner leurs observations éventuelles sur les PV du Bureau Plénier avant le mercredi 15/07 12h00. Au-delà de cette heure, les PV seront considérés comme adoptés à l'unanimité. Ils pourront être mis en ligne dans l'après-midi du 15/07.

Concernant le PV du Conseil de Ligue du 30/05 qui sera envoyé en début de semaine prochaine, ils pourront adresser leurs éventuelles observations avant le vendredi 17/07 12h00. Au-delà de cette heure, le PV sera considéré comme adopté à l'unanimité. Il pourra être mis en ligne dans l'après-midi du 17/07.

3. Compétitions.

- ✓ Calendrier sportif de la saison 26/27 adopté par le Bureau Plénier du 30 juin 2026.

Pascal PARENT et Pascal PEZAIRE commentent aux membres du Conseil de Ligue le calendrier sportif 26/27 arrêté par le Bureau Plénier. Pas de remarques particulières sur ce dernier si ce n'est le rajout de 2 journées à prévoir pour les U16 R2 (poules de 14).

- ✓ Validation des poules des championnats régionaux 26/27.

Sur proposition de sa Commission des Compétitions, et après concertation avec les représentants des 11 districts de la LAuRAFoot, le Conseil de Ligue :

- tenant compte dans toute la mesure du possible des desiderata émis officiellement par les clubs par mail,
- tout en portant un soin particulier aux distances kilométriques entre les équipes pour éviter autant que faire se peut d'engendrer des temps et frais de déplacements trop importants, même si la volonté de mixer les équipes de nos deux anciennes ligues demeure,
- et en rappelant que si deux clubs s'entendent pour intervertir leur équipe entre 2 poules d'une même catégorie, il pourra y être donné suite (sous réserve du paragraphe précédent) si la demande intervient avant le 16 juillet 2026 midi,

EDICTE comme suit [la composition des poules pour l'ensemble de ses championnats régionaux 2026/2027](#).

Quelques explications :

- Championnat U20

La Commission sportive rappelle que plusieurs clubs ont renoncé à leur participation au championnat U20 R2 (Monistrol, Chambéry et Moulins-Yzeure Foot). Ces retraits ont nécessité l'application des dispositions réglementaires relatives aux repêchages qui a conduit aux maintiens de l'Olympique de Saint-Étienne et Lyon Monchat et le repêchage du FC Nivolet après confirmation dudit club.

- Championnat U18

La commission explique avoir cherché à respecter les équilibres géographiques, répartir équitablement les équipes reléguées et conserver un nombre identique d'accédants dans chaque poule R2.

- Championnat U16

Un point détaillé est réalisé sur l'application du vœu adopté lors de l'Assemblée Générale du 27/06 dernier concernant la passerelle U15 R1 – U16 R1.

Rappel des principes retenus :

- Intégration de l'Olympique Lyonnais en U16 R1 par le mécanisme de passerelle.
- Maintien en U16 R1 de DOMTAC comme meilleur avant-dernier.
- Constitution exceptionnelle de deux poules de 13 équipes en U16 R1.
- Retour prévu à deux poules de 12 équipes sous 2 saisons.

Concernant le niveau U16 R2, maintien de 4 poules avec 56 équipes engagées (format validé à 4 groupes de 14 équipes).

Cette situation permet d'éviter la création d'une cinquième poule et limite les conséquences sur les futures accessions.

- Championnat U15

Concernant le niveau R2, il est rappelé que les districts du Cantal et l'Allier n'ont pas engagé d'accédant cette saison.

Ces absences entraînent deux repêchages réglementaires.

- Compétitions féminines

- Seniors Féminines

Situation de Chassieu-Décines :

Le club est en attente de la décision définitive de la DNCG concernant son accession en D3 Féminine.

Plusieurs scénarios sont envisagés :

Si Chassieu-Décines est autorisé à monter : maintien de Genas-Azieu au niveau régional 1 et repêchage potentiel d'Andrézieux-Bouthéon FC.

Si l'accession est refusée : descente de Genas-Azieu en R2 et pas de repêchage d'Andrézieux-Bouthéon FC.

Le Conseil prend acte de cette situation et valide que ce dossier sera finalisé par le Bureau Plénier du 17/07 dès la décision fédérale connue.

- U18 Féminines

Aucun mouvement supplémentaire n'est intervenu depuis la validation du tableau des montées et descentes.

Le Conseil valide la poule unique U18 R1 et le fonctionnement de la R2 en deux phases avec 20 équipes.

- Championnat Futsal R2

La Commission rappelle les difficultés chroniques à maintenir un nombre stable d'équipes, l'absence de compétitions départementales structurées dans plusieurs territoires, les déplacements importants imposés aux clubs et la faiblesse du vivier global à l'échelle régionale.

Cas de Saint-Étienne Métropole Futsal (Fusion récente de Futsal Forez et PLCQ)

La « séparation » du club entraîne des conséquences réglementaires complexes. Afin d'éviter la disparition d'une équipe évoluant au niveau régional, le Conseil approuve à l'unanimité la mesure exceptionnelle de maintenir une équipe en R1 pour le Saint-Etienne Métropole Futsal et une équipe en R2 pour le club nouvellement créé (Saint Chamond Futsal).

Choix du format de championnat R2 Futsal pour la saison 26/27 :

Deux options sont soumises au vote du Conseil de Ligue :

Option 1 : une poule unique de 14 équipes.

Option 2 : 2 poules de 8 équipes avec une phase 1 géographique suivie d'une phase de Play-Offs et Play Downs.

Après discussion et vote, le Conseil choisit l'option 2 à la quasi-unanimité.

Cette formule a pour objectif de réduire les déplacements, limiter les coûts et développer davantage la pratique régionale.

Un travail complémentaire sera conduit durant la saison afin de repenser plus globalement l'organisation du futsal régional.

- Championnats Seniors Masculins

- Régional 3

La Commission détaille les équilibres réalisés entre les districts, les clubs relégués et les accédants. Aucune opposition majeure n'est formulée.

- Régional 1

Deux scénarios sont débattus concernant la répartition de certains clubs.

Souhait du club de Chavanay

Le club sollicite depuis plusieurs saisons son intégration dans la poule Ouest afin d'évoluer avec les clubs ligériens avec lesquels il entretient des relations sportives régulières.

Deux options sont étudiées : placer Chavanay en poule A (ouest) ou maintenir Chavanay en poule B (est) et placer FC Villefranche Beaujolais en poule A.

Après échanges, le Conseil de ligue vote à la majorité l'intégration du club de Chavanay en poule A.

Cette solution répond à la demande du club tout en préservant l'équilibre général de la compétition.

- Régional 2

Situation du club de Neuville. Souhait du club d'évoluer dans une poule plutôt « ouest ».

La Commission propose 2 options : affecter le CS Neuville dans la poule B ou affecter le club Hauts Lyonnais dans cette poule avec quelques ajustements complémentaires.

Après présentation des arguments, le Conseil de Ligue décide à la majorité de placer le club de Neuville dans la poule B.

✓ Point sur les engagements dans les différentes Coupes Nationales 26/27.

Pierre LONGERE rappelle que les engagements pour les coupes nationales 26/27 sont en cours, seuls les engagements pour la Coupe de France Crédit Agricole 26/27 étant clos.

Pour rappel, nous sommes à 884 équipes engagées au lieu des 913 la saison dernière. Quelques ultimes confirmations sont encore en attente.

- ✓ Tableau des permanences WE 26/27.

Pascal PEZAIRE renouvelle ses remerciements aux personnes qui ont assuré des permanences WE la saison 25/26, aide vraiment importante pour les clubs.

Il présente le planning des WE pour la saison 26/27 et sollicite les membres pour connaître leurs disponibilités. Les membres répondront directement à Pascal PEZAIRE à l'aide du tableau fourni.

4. Technique.

- ✓ Projet de coupe régionale U16F (proposition CRF et ETR) – phase d'expérimentation 26/27.

Pierre BERTHAUD et Tony ARCHIMBAUD présentent un projet expérimental à destination des catégories U16F et U15F.

Les objectifs poursuivis :

- Dynamiser la pratique féminine.
- Faciliter le passage du football à 8 au football à 11.
- Fidéliser les licenciées U15F & U16F.

Contexte et objectif :

La commission féminine et l'ETR envisagent la mise en place d'une **Coupe Régionale U16 Féminines** à titre expérimental pour la saison **2026/2027**, sur invitation, avec l'objectif d'envisager une généralisation ou une évolution du format dès **2027/2028**. Le projet répond à une volonté de proposer une compétition complémentaire favorisant le développement du football féminin de performance dans les catégories U15F & U16F.

La compétition regrouperait, sur invitation, **16 équipes** issues principalement des clubs évoluant en **Championnat National U19F**, des clubs de **U18 Régional 1 Féminin** et de quelques clubs de **U18 Régional 2 Féminin** (avec une liste de clubs réservistes en cas de désistement).

Les échanges menés avec les clubs lors de la visioconférence montrent un accueil très positif du projet, l'ensemble des participants s'étant déclarés **favorables ou plutôt favorables** à sa mise en œuvre.

Format sportif proposé :

La compétition serait disputée en **football à 11** selon une formule de coupe organisée sur quatre journées (8es de finale, 1/4 de finale, 1/2 finales et finales de classement). L'originalité du dispositif repose sur l'absence d'élimination directe, les vainqueurs rencontrant ensuite d'autres vainqueurs et les équipes défaites continuant également la compétition entre elles.

Ainsi, **chaque club dispute obligatoirement quatre rencontres**, garantissant un volume de jeu significatif pour toutes les participantes.

Les deux premiers tours seraient organisés sur une base géographique afin de limiter les déplacements. Les tours suivants seraient accueillis selon des critères d'équité liés à la réception des rencontres précédentes et aux distances déjà parcourues.

La finale serait programmée en lever de rideau du barrage d'accession au Championnat National U19 Masculin.

Conditions de participation :

La compétition serait ouverte aux joueuses **U16F et U15F** avec la possibilité d'inscrire jusqu'à **3 U14F** sur la feuille de match.

Aspects financiers :

Les principes financiers proposés sont les suivants :

- Aucun frais d'engagement pour la saison expérimentale 2026/2027 ;
- Frais d'arbitrage à la charge du club recevant ;
- Absence d'aide régionale aux déplacements ;
- Dotation envisagée pour les finalistes, selon des modalités restant à définir.

Calendrier envisagé :

4 dates seraient à positionner dans la saison, avec l'exemple suivant :

- J1 : avant le 8 novembre 2026 ;
- J2 : avant le 17 janvier 2027 ;
- J3 : avant le 14 mars 2027 ;

- J4 : avant le 6 juin 2027.

La finale pour les 1re et 2e places pourrait être organisée le week-end des **29 et 30 mai 2027**.

Perspectives et points à finaliser :

Plusieurs actions restent à conduire avant le lancement :

- Formalisation du règlement ;
- Définition de la gouvernance et de la gestion de la compétition ;
- Validation définitive du calendrier ;
- Confirmation de l'engagement des 16 clubs participants.

À plus long terme, la Ligue souhaite réfléchir à l'élargissement du périmètre de la compétition à davantage de clubs régionaux ou départementaux et à l'évolution de la formule sportive (coupe classique, maintien du format actuel ou formule type Ligue des Champions avec phase de groupes).

Cette Coupe Régionale U16F constitue une initiative structurante pour le football féminin régional. Le format retenu privilégie le **temps de jeu**, l'**équité sportive** et la **maîtrise des déplacements**, tout en offrant aux meilleures jeunes joueuses régionales un cadre compétitif supplémentaire.

Le Conseil de Ligue donne son accord pour expérimenter cette compétition lors de la saison 2026-2027. Pascal PARENT profite de cette présentation pour rappeler l'un des engagements pris lors de l'élection du Conseil de Ligue sur la création d'une coupe régionale au niveau des U16 Garçons.

Pascal PARENT souhaite qu'une réflexion soit menée sur la création de nouveaux trophées pour ces 2 coupes, en faisant appel à un artisan travaillant sur des trophées en bois pour se différencier des trophées habituels.

5. Plan d'engagement L'AuRAFoot.

- ✓ Séminaire Engagement des 2 et 3 juillet 2026 à Clairefontaine.

Chrystelle RACLET présente au Conseil de Ligue le déroulé du séminaire auquel elle a participé avec Guillaume KOUYOUMDJIAN et François POPP.

Toutes les ligues étaient représentées, l'objectif principal étant le partage des bonnes pratiques mises en place sur l'ensemble des territoires.

- ✓ Projet de challenge régional inter établissements médicaux sociaux 26/27.

Chrystelle RACLET présente le projet de Challenge inter-établissements médico-sociaux élaboré par la Commission Foot pour Tous, projet qui viendrait en sus de la journée Foot pour Tous.

Ce challenge se déroulerait sur les mois de mai et/ou juin 2027 et s'appuierait sur les actions départementales existantes ou à créer en amont.

Les principaux objectifs poursuivis :

- Favoriser la pratique du football pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique ;
- Créer une dynamique régionale autour du football adapté ;
- Valoriser les actions menées par les districts et les comités départementaux de sport adapté...

Après avoir pris connaissance du modeste budget prévisionnel, le Conseil de Ligue valide cette expérimentation sur la saison 26/27.

- ✓ Intervention du Président Délégué Lilian JURY

Lilian JURY remercie Chrystelle RACLET pour son implication.

Il rappelle que la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes s'est résolument engagée, à l'instar de la FFF, dans un ambitieux plan d'engagement. Celui-ci comprend entre autres la lutte contre toute forme de violence et de discrimination, notamment actes ou propos sexistes ou racistes. A cet égard, il rappelle avec fermeté l'obligation de respect mutuel, l'interdiction de toute attitude déplacée et la nécessité d'adopter un comportement exemplaire dans toutes les instances de la ligue. Suite à des échanges avec les représentants du personnel, il demande aux membres du Conseil de Ligue de s'approprier ces consignes et également de les rappeler à l'ensemble des bénévoles des commissions de la ligue dans lesquelles ils siègent.

6. Points financiers.

- ✓ Point sur l'opération des tablettes.

Richard DEFAY présente le bilan de l'opération : au total 334 clubs ont acheté 481 tablettes.

Le Conseil de ligue valide donc le versement de l'aide financière d'un montant de 30 € par tablette achetée à l'ensemble de ces clubs. La somme sera créditée au 30 juin 2026 sur le compte de chaque club concerné.

- ✓ Détail des licences Microsoft refacturées aux districts pour la saison 25/26.

Richard DEFAY informe les districts que le détail des licences Microsoft refacturées au titre de la saison 25/26 sera adressé prochainement par mail et que les sommes correspondantes ont d'ores et déjà été débitées au 30 juin 2026 sur le compte de chaque district.

7. Point Juridique.

- ✓ Dérogations U16F et U17F – Article 73 des RG FFF.

Les joueuses U16 F et U17F peuvent pratiquer en Senior dans les compétitions de District, dans la limite du nombre de joueuses U16 F et U17 F pouvant figurer sur la feuille de match, comme défini ci-après :

- District de l'Ain : 0 U16 F et 1 U17 F.
- District de l'Allier : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District du Cantal : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District Drôme-Ardèche : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de la Haute-Loire : 0 U16 F et 2 U17 F.
- District de Haute-Savoie et du Pays de Gex : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de l'Isère : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de la Loire : 3 U16 F et 3 U17 F.
- District de Lyon et du Rhône : 0 U16 F et 1 U17 F.
- District du Puy de Dôme : 1 U16 F et 3 U17 F.
- District de Savoie : 3 U16 F et 3 U17 F.

8. Questions et/ou points divers.

- ✓ Eddy ROSIER – Arbitrage :

- Validation liste des nouveaux observateurs

Sans objection, le Conseil de Ligue valide les nouveaux observateurs proposés par la CRA pour la saison 26/27 :

Arnaud MAREY (38)
Farid BAZRI (26 07)
Gérard MITAI (69)
Jean Jacques LASALLAS (63)
Jean Noel FAURE (42)
Joel LAURENT (63)
Laurent GAUDARD (42)
Martial PHELUT (42)
Nicolas SPAY (01) Futsal
Orhan METE (38)
Roger ANDRE (69)

Hervé GIROUD-GARAMPON demande une attention particulière sur les observateurs régionaux qui sont encore en activité d'arbitre afin de bien anticiper les désignations.

- Projet de modification du Règlement Intérieur de la CRA à compter de la saison 2026/2027

Eddy ROSIER présente au Conseil de Ligue les modifications envisagées :

1. Composition des catégories et sous-catégories de la catégorie Espoirs

La filière dite « espoirs FFF » est restructurée comme suit :

- CANDIDAT F5 équivalent à R1
- CANDIDAT AAF3 équivalent à AAR1.
- Groupe 1 et AAR1P équivalents respectivement à R1 et AAR1.
- Groupe 2 équivalent à R2.
- Groupe 3 équivalent à R3.

Afin d'accompagner au mieux les arbitres débutant dans la catégorie senior, la CRA crée un Groupe 3 spécifiquement destiné à répondre aux besoins liés aux enjeux des matchs seniors, tout en permettant d'identifier les profils les plus prometteurs en vue d'un parcours fédéral.

À l'issue de la saison, les arbitres concernés ne pourront pas faire l'objet d'une rétrogradation.

Les catégories d'équivalence sont indicatives et les arbitres appartenant à ces groupes pourront faire l'objet de désignations dans des catégories supérieures au regard des évaluations de performance faites par la CRA.

2. Bonus assiduité

Les arbitres des catégories R1 et R2 se verront attribuer un bonus supplémentaire en fonction de leur disponibilité lors des week-ends de championnats de leur catégorie tel que défini par le calendrier sportif des compétitions validé par le Bureau Plénier de la LAuRAFoot.

Pour les arbitres R1 :

- Disponibilité sur plus de 21 week-ends de compétitions R1 : 4 points
- Disponibilité entre 19 et 21 week-ends de compétitions R1 : 2 points
- Disponibilité sur moins de 19 week-ends de compétitions R1 : 0 point

Pour les arbitres R2 :

- Disponibilité sur plus de 18 week-ends de compétitions R2 : 4 points
- Disponibilité entre 16 et 28 week-ends de compétitions R2 : 2 points
- Disponibilité sur moins de 16 week-ends de compétitions R2 : 0 point

3. Arbitres avec une double pratique

En cas de double pratique d'un arbitre officiant en foot à 11 (exemple : futsal ou beach soccer), l'arbitre est obligatoirement évalué et classé dans chacune de ses pratiques au cours de la saison.

Le Conseil de Ligue adopte ces trois évolutions majeures du Règlement Intérieur, à savoir la création d'un groupe promotionnel supplémentaire, l'instauration d'un bonus d'assiduité basé sur la disponibilité et la clarification du classement des arbitres exerçant sur plusieurs pratiques.

- Nomination d'arbitres de ligue pour la saison 2026-2027

Sans objection, le Conseil de Ligue valide la nomination des arbitres de ligue suivants :

R3

BOUZIDI Azzeddine (38)

CELLIER-DEVAUX Alexandre (01)

CHARREYRON Clément (63)

COULIBALY Daouda (63)

DESTABLE Nathan (43)

FETTER Hugo (69)

GATINEAU Quentin (69)

MORINIERE Jérémy (42)

MUSTAFA Floresa (42)

PHELUT Martial (42)

LEFEBVRE Rémi (73)

AAR3

CHERFA Nicolas (74)
ENGOULOU ABOMO Brice (69)
GARMONT Matthieu (42)
MORELLO David (63)
Séniors Féminines
CARETTE Flavie (74)
Futsal R2
DEMIREL Muhamet (42)
SAID OMAR Rayan (38)

- Honorariat

Sur proposition de la CRA, le Conseil de Ligue attribue l'honorariat régional à Michel Pupunat qui a débuté dans l'arbitrage en District Haute-Savoie en 1977, nommé arbitre de Ligue Rhône-Alpes, inter-régional puis fédéral 2 en 1986.

✓ FAFA 26/27

Didier ANSELME présente les nouvelles orientations fédérales du FAFA. Les principales évolutions portent sur les aides aux véhicules (Location Longue Durée possible mais suppression des LOA), les abondements liés au développement du football féminin (imputés sur le budget fédéral et non sur l'enveloppe régionale attribuée par la FFF) et l'apparition de nouveaux critères de subventionnement.

Une communication sera effectuée courant septembre 2026 par la commission régionale.

✓ Finances

Daniel THINLOT informe le Conseil de Ligue que nous sommes entrés dans la période de trésorerie habituelle de l'été, nécessitant un rééquilibrage temporaire avant les appels du premier relevé financier de la saison 26/27.

✓ Joël MALIN

Joël MALIN tient à alerter le Conseil de Ligue sur les délais anormalement longs de rédaction des décisions de la Commission d'Appel et souhaiterait que les décisions soient notifiées plus rapidement.

-80-80-80-80-80-03-03-03-03-03-

La séance est levée à 12h20.

Le Président,

Pascal PARENT

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE